



KPMG Entreprises
Pôle Amiens/Haute Picardie
77 rue St-Fuscien
C.S. 21153
80011 Amiens Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)3 22 82 81 00
Télécopie : +33 (0)3 22 82 81 29
Site internet : www.kpmg.fr

**Association Office de la Vie Associative
et Culturelle d'Amiens Métropole**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010
Association Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens
Métropole
13place Gilles Dewailly - 80000 AMIENS

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Entreprises
Pôle Amiens/Haute Picardie
77 rue St-Fuscien
C.S. 21153
80011 Amiens Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)3 22 82 81 00
Télécopie : +33 (0)3 22 82 81 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens Métropole

Siège social : 13place Gilles Dewailly - 80000 AMIENS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Office de la Vie Associative et Culturelle d'Amiens Métropole, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3 de l'annexe concernant l'incertitude relative à la réalisation du budget qui pourrait présenter un risque de résultat déficitaire que l'association n'est pas en capacité de supporter au vu d'une situation financière encore fragile.

2 Justification des appréciations

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations, amortissements et créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour fonds dédiés, tel que décrit en note page 3 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Continuité d'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de l'Association au regard de l'incertitude, mentionnée dans la note 3 de l'annexe pesant sur la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

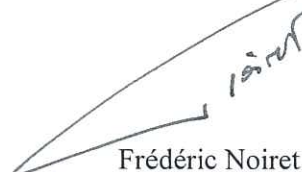
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Amiens, le 13 mai 2011

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Frédéric Noiret
Associé

OFFICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE D'AMIENS METROPOLE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

ACTIF	31/12/2010			N-1	Net
	Montant brut	Amort. ou prov pour dépréc.	Montant net		
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	6 165	6 032	133		309
Immobilisations corporelles					
Matériel de bureau et informatique	18 369	18 044	325		681
Mobilier	7 619	6 199	1 420		1 903
Immobilisations financières					
Titres de participation	320		320		320
Dépôts et cautionnements	116		116		116
TOTAL I	32 589	30 275	2 314		3 329
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières et fournitures	176		176		151
Créances					
Créances usagers et comptes rattachés	9 395	3 169	6 227		6 846
Autres créances	30 117		30 117		17 681
Valeurs mobilières de placement	66 714		66 714		53 848
Disponibilités	24 965		24 965		19 876
Charges constatées d'avance	4 864		4 864		4 659
TOTAL II	136 232	3 169	133 064		103 062
TOTAL GENERAL I + II	168 821	33 444	135 377		106 390

PASSIF	31/12/2010		N-1
	MONTANT		
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Réserves statutaires	39 528		39 528
Projet associatif	2 047		2 047
Report à nouveau	-42 333		-42 333
Résultat	10 287		92
Autres fonds associatifs			10 008
Provisions réglementées			
TOTAL I	19 629		9 342
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour charges	6 000		0
TOTAL II	6 000		0
FONDS DEDIES			
	14 700		14 700
TOTAL III	14 700		14 700
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établ de crédit	0		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 505		2 633
Dettes fiscales et sociales	45 550		54 682
Autres dettes	6 073		6 064
Produits constatés d'avance	36 920		18 969
TOTAL IV	95 048		82 348
TOTAL GENERAL I + II + III + IV	135 377		106 390

	N	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue		
- biens	1 070	2 960
- services	20 101	23 015
Chiffre d'affaires net	21 171	25 975
Adhésions	3 680	3 180
Autres produits		
Subvention d'exploitation	341 824	231 837
Reprise prov pour dépréciation créances		75
Reprise amort prov exploitation		
Transfert de charges	34 482	18 278
TOTAL	401 157	279 346
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises		
- achats		
- variation de stocks	-26	-40
et autres approvisionnements - achats	0	0
Autres achats et charges externes	162 512	55 227
Impôts, taxes et versements assimilés	9 003	12 466
Salaires et traitements	154 072	155 987
Charges sociales	57 384	59 430
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations/amortissements	1 015	1 542
- pour charges	6 000	0
- dotation Provision dépréciation créances	32	0
Autres charges		
- perte sur créances irrécouvrables	6	11
- charges diverses gestion courante	1 014	0
TOTAL	391 012	284 623
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	10 145	-5 277
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts des SICAVS	57	1 275
Intérêts livret	67	85
Plus ou moins values latentes	21	-991
TOTAL	144	370
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1	0
TOTAL	1	0
RESULTAT FINANCIER (II)	143	370
RESULTAT COURANT AVANT PERTES ET PROFITS (I + II)	10 287	-4 908
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprise sur provisions		
TOTAL	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	0	0
ENG A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (IV)	0	0
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERC ANT (V)		5 000
RESULTAT (I + II + III - IV + V)	10 287	92

OFFICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE D'AMIENS METROPOLE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

1. Présentation des comptes

Les documents dénommés comptes annuels comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout.

Les comptes annuels 2010 ont été établis conformément aux règlements 99.01 et 99.03 du CRC.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

2. Fait majeur de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

- vacance de poste de direction du 1er janvier au 18 avril 2010.

3. Perspectives d'avenir

Le budget 2011, validé en conseil d'administration et proposé aux financeurs, est en légère augmentation afin de couvrir les dépenses récurrentes. A l'heure actuelle, l'allocation de ces subventions par les collectivités n'a pas encore été notifiée. Dans la perspective de notifications inférieures aux demandes, la réalisation du budget pourrait présenter à nouveau un risque de résultat déficitaire conséquent que l'association n'est pas en capacité de supporter.

4. Méthodes générales

Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

5. Détail des comptes de bilan

Le résultat est de 10 287,38 €.

A L'ACTIF

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	6 165	0	0	6 165
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	18 369	0	0	18 369
Mobilier	7 619	0	0	7 619
Immobilisations financières				
Titres de participation	320	0	0	320
Dépôts et cautionnement	116	0	0	116
TOTAL	32 589	0	0	32 589

Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

	amortiss début exercice	dotations exercice	diminutions exercice	amortiss cumulés
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	5 856	176	0	6 032
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	17 689	355	0	18 044
Mobilier	5 716	483	0	6 199
Immobilisations financières				
Titres de participation	0	0	0	0
Dépôts et cautionnement	0	0	0	0
TOTAL	29 261	1 014	0	30 275

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evolution des créances

	dû client Au 31/12/09	prov dépréciat	solde Au 31/12/09	dû client Au 01/01/10	reprise provision	réglé exercice	nouvelle provision	dû client Au 31/12/10	prov dépréciat	solde Au 31/12/10
compte 411	6 846		6 846	6 846				6 227		6 227
ptes 416/491	3 138	3 138	0	3 138	0	0	31	3 169	3 169	0
TOTAL	9 984	3 138	6 846	9 984	0	0	31	9 395	3 169	6 227

Autres créances

30 117 €

- Subvention à recevoir Amiens Métropole (Agora) 21 000 €
- Subvention à recevoir Ville Amiens (Agora) 3 000 €
- Subvention Ville Amiens (action) 2 500 €
- Subventions à recevoir Conseil Régional (actions) 3 002 €
- Cotisation 2010 100 €
- produits à recevoir (remboursement formation) 515 €

<u>Valeurs mobilières de placement</u>	N	N-1
- Monnaie association	66 687 €	53 842 €
- Plus value latente	<u>27 €</u>	<u>6 €</u>
	66 714 €	53 848 €
<u>Disponibilités</u>	N	N-1
- Banques	24 899 €	19 860 €
- Caisse	<u>66 €</u>	<u>16 €</u>
	24 965 €	19 876 €
<u>Charges constatées d'avance</u>		4 864 €
- locations mobilières	1 966 €	
- location immobilière	62 €	
- télécommunications	438 €	
- poste (BP)	523 €	
- CNEA cotisation	162 €	
- assurance	296 €	
- maintenance	1 049 €	
- part des abonnements sur N+1	368 €	

AU PASSIF

Fonds associatifs

Fonds propres

- Réserves statutaires	39 528 €
- Projet associatif	2 047 €
- Report à nouveau	- 42 240 €
- Résultat 2010	10 287 €

Autres fonds associatifs

Provisions réglementées (plus value immo)	10 008 €
Total des Fonds associatifs	19 629 €

Le résultat 2009 a été affecté au report à nouveau.

Provisions pour risques et charges

Provisions pour engagements retraite	6 000 €
--------------------------------------	---------

Fonds Dédiés

Détail de la variation des fonds

Fonds dédiés	Au 01/01/10	Utilisation dans exerc	Nouvel engagement	Solde au 31/12/10
Amiens Métropole "Projet Maison des Associations"	7 000	0	0	7 000
Amiens Métropole "Point d'Appui Nord"	7 700	0	0	7 700
TOTAL	14 700	0	0	14 700

Dettes à court terme

95 048 €

- Fournisseurs		6 505 €
- Personnel/charges sociales		41 131 €
- Etat : impôts et taxes		4 419 €
- Autres dettes		6 073 €
- Produits constatés d'avance		36 920 €
. subvention SGAR 2011	28 000 €	
. part emploi solidaire 2011	4 352 €	
. cotisation 2011	160 €	
. remboursement DBS part 2011	4 021 €	
. acompte facture usager 2011	386 €	

Les détails de poste n'appellent pas d'observation particulière. Il n'y a pas d'arriérés dans les comptes fournisseurs et charges sociales.

6. Analyse du compte de résultat**Produits d'exploitation 401 157 €**

Tableau des produits d'exploitation	
production vendue de biens	1 070
production vendue de services	20 101
Cotisations	3 680
Subvention Amiens Métropole	182 950
Subvention Amiens Métropole (agora)	105 000
Subvention Mairie d'Amiens (agora)	15 000
Subvention Mairie d'Amiens (actions)	3 500
Subvention Conseil Régional (actions)	6 203
Subvention DRDJS (action de formation)	10 700
Subvention Conseil Général (formation)	2 500
Aide Conseil Régional (emploi solidaire)	14 514
Aide FSE (emploi solidaire)	1 457
Aide FONJEP (poste directeur)	4 870
ASP (postes CAE)	16 667
Uniformation (formation professionnelle)	882
Transfert de charges DBS	12 064
Reprise provision dépréciation des créances	0
TOTAL	401 157

7. Engagement crédit bail

Redevance payée	18 209 €
Redevance à moins d'un an	11 821 €
Redevance de 1 à 5 ans	32 508 €
Redevance prise en charge	11 814 €

8. Engagements retraite non provisionnés

Le montant de l'indemnité s'élève, pour l'ensemble des salariés, à 46 255 € dont 6 000 € ont été provisionnés au titre des comptes 2010.

L'engagement de retraite est calculé à l'aide d'un logiciel spécifique tenant compte des informations suivantes :

- convention collective de l'animation
- taux de probabilité de présence à l'âge de la retraite
- taux d'actualisation : 4,25 %
- taux d'évolution des rémunérations
- taux des charges sociales de 43 %

9. Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadre	1	0
Non cadres	4,9	0
TOTAL	5,9	0

10. Informations concernant le droit individuel à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	53
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	409